



## Nature et Montagne

Accompagnement en montagne  
Éducation à l'environnement  
Gestion du refuge d'Esparron (Le Percy)

siret 831 129 457 00014  
code APE 9499z

Tresanne - 38930 St Martin de Clèlles  
Tél : 06 87 52 42 07 / 06 72 06 47 81

## Refuge d'Esparron *Consignes et Informations complémentaires*

### Accès (voir le plan ci-joint) :

**L'accès en voiture** peut se faire par une piste carrossable de 4 km environ. Cette piste se prend au hameau de Casseyre, sur la commune du Percy

Attention, **en hiver l'accès peut être impossible en véhicule** en raison de la neige.

Rester avec les véhicules sur les terrains stabilisés en gravier au dessus du refuge, ne pas descendre sur l'herbe devant le refuge, ni sur le terrain plat derrière (réservé aux tentes)

**L'accès à pied** se fait de 3 manières :

- Depuis le Trièves et la RD1075. Départ du **hameau de Casseyre** en remontant la piste à pied (4km, 300m de dénivelée, 1 h environ). Variante pour éviter un peu la piste, suivre le balisage ☺ puis les cairns (3km, 330m de dénivelée, 1h environ)

- Depuis Chichilianne, direction col de Menée. Départ du **col du Prayer**, (2km, 170m de descente mais attention, il y a 2 raidillons, 40mn environ)

- Depuis le Diois, départ du **col de Menée**, (environ 2,5km, 400m de descente, 1h environ)

si besoin appeler Laurent : 0672064781

ou Lionel 06 87 52 42 07

### Énergie :

Il n'y a pas d'électricité au refuge, prévoir lampes frontales, bougies et aliments pouvant se passer de réfrigérateur. Des lampes sur batteries sont mises à votre disposition, prenez vos batteries externes pour les recharger.

Ne pas mettre de bougies dans les dortoirs, ni sur les étagère en bois.

Le chauffage est au bois : économisez au maximum car on brûle du vrai bois d'arbre. Vous pouvez aller prendre du bois sec au sol dans la forêt alentour. Ne pas utiliser le bois de chauffage pour le feu extérieur et barbecue.

Gestion du poêle : mode d'emploi affiché dans le refuge.

Laisser le mobilier (canapé), vos affaires, le bois à une distance de 1 m du poêle.

Enlever la cendre du poêle si il y en a trop au fond et la mettre derrière la barrière sous le refuge, surtout pas dans un carton dans le refuge : risque d'incendie.

Une gazinière avec four à gaz est à votre disposition.

### Literie :

20 places sur des matelas en deux dortoirs, 20 couvertures, 20 oreillers

tailles des matelas : 3 matelas larges de 120/ 140 cm , 14 matelas de 80/ 90cm

Un ou deux matelas supplémentaires à mettre dans le séjour. Lit parapluie sur place.

IL y a des draps housses sur les matelas qui restent en place pour plusieurs locations :

Prévoyez vos draps housse ,duvets,, taies d'oreiller.

## **Camping et véhicules aménagés :**

On peut mettre des tentes derrière le refuge ou sur l'aire de bivouac 200m au dessus du refuge (toilettes sèches sur place)

Ne pas sortir les couvertures, matelas et oreillers du refuge.

Les véhicules aménagés peuvent être garés sur la plate-forme / parking à côté du refuge. Laisser la place pour le passage des usagers de la piste.

## **Sanitaires :**

L'eau est abondante à la fontaine devant le refuge, mais non contrôlée. Deux jerricans sont à votre disposition. Une vanne pour régler le débit se trouve à côté de la fontaine sous une plaque métallique.

Toilettes sèches à l'extérieur, mettre une tasse de sciure après chaque passage. Prévoyez du papier toilette.

Il y a un stock de sciure dans une pièce en bas (claf avec celle du gaz)

Trois douches "solaires" sont à votre disposition. Faire chauffer au soleil quelques heures, ou mettre de l'eau tiède à l'intérieur. Ne surtout pas y mettre de l'eau trop chaude. Un bloc douche extérieur et une pièce douche à l'intérieur (évacuation ok)

## **Cuisine/repas :**

- Il y a des ustensiles, gamelles et des couverts pour 30 personnes.

- Deux poêlons à fondue avec pics : apporter la pâte combustible ... et le fromage

- Présence de petits rongeurs, attention à votre nourriture : un garde-manger grillagé est à votre disposition.

- S'il n'y a plus de gaz, une petite clef se trouve près de la vanne à l'intérieur. Elle ouvre le cadenas de la grille extérieure derrière le refuge qui donne accès au gaz pour basculer sur l'autre bouteille. Nous avertir si vous faites ce changement.

- Réservation de repas : La livraison des repas / pique nique se fait sur place. En cas d'impossibilité pour nous de vous livrer des repas, nous avons un petit stock de nourriture à disposition (pâtes, sauces, etc ..) avec un tarif sur les paquets.

- Cuisine et repas extérieur : il y a une place à feu, des grilles, des tables et des bancs pour l'extérieur dans la pièce du bas. Ne pas utiliser le bois de chauffage prévu pour le poêle pour faire le feu dehors, il y a du bois sec en forêt. Ranger le bois non utilisé sous le petit appentis.

## **Spécial soirées festives :**

Nous sommes dans une démarche pour une labellisation Espace Naturel Sensible. Les soirées avec du gros son / groupe électrogène sont incompatibles avec ce projet.

L'utilisation de groupe électrogène ne peut se faire que de façon exceptionnelle sur dérogation (voir avec nous)

On peut par contre utiliser des enceintes portatives dans le refuge et prolonger les soirées autour du feu

Vous pouvez monter un barnum à l'extérieur et utiliser les tables et bancs stockés en bas

Nous demandons aux clients d'être vigilants au rangement extérieur (bouteilles ...) car des randonneurs peuvent passer le matin vers la fontaine.

## **Jeux, livres, découverte nature :**

Il y a quelques jeux au refuge : cartes, tarot, Perudo, loup garou, Code Name, Molki ...

Quelques livres et revues variées

Des cartes topo pour des balades dans les environs

Un itinéraire de découverte de la forêt et de l'ermitage (1h) autour du refuge

Des documents infos nature

## **Ménage, Vaisselle :**

Faire la vaisselle et le ménage pour laisser le refuge dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé.

Vaisselle : l'évacuation de l'évier fonctionne.

Vous pouvez faire chauffer l'eau si nécessaire

Un évier extérieur peut être mis à disposition

Ne pas mettre de produit vaisselle ni de restes d'aliments dans le bassin de la fontaine : mare en aval.

Verser l'eau de vaisselle loin de la fontaine dans la zone pierreuse + orties, le sol filtrera

Avant de partir, ranger la vaisselle essuyée dans les placards

Rincer les serpillières et les mettre à sécher

Mettre les torchons sales dans une caisse rouge

L'évacuation des ordures ménagères est à votre charge, il y a un compost sur place.

## **Avant de partir :**

Vider les jerricans, mettre les bouchons pour éviter que les souris y tombent.

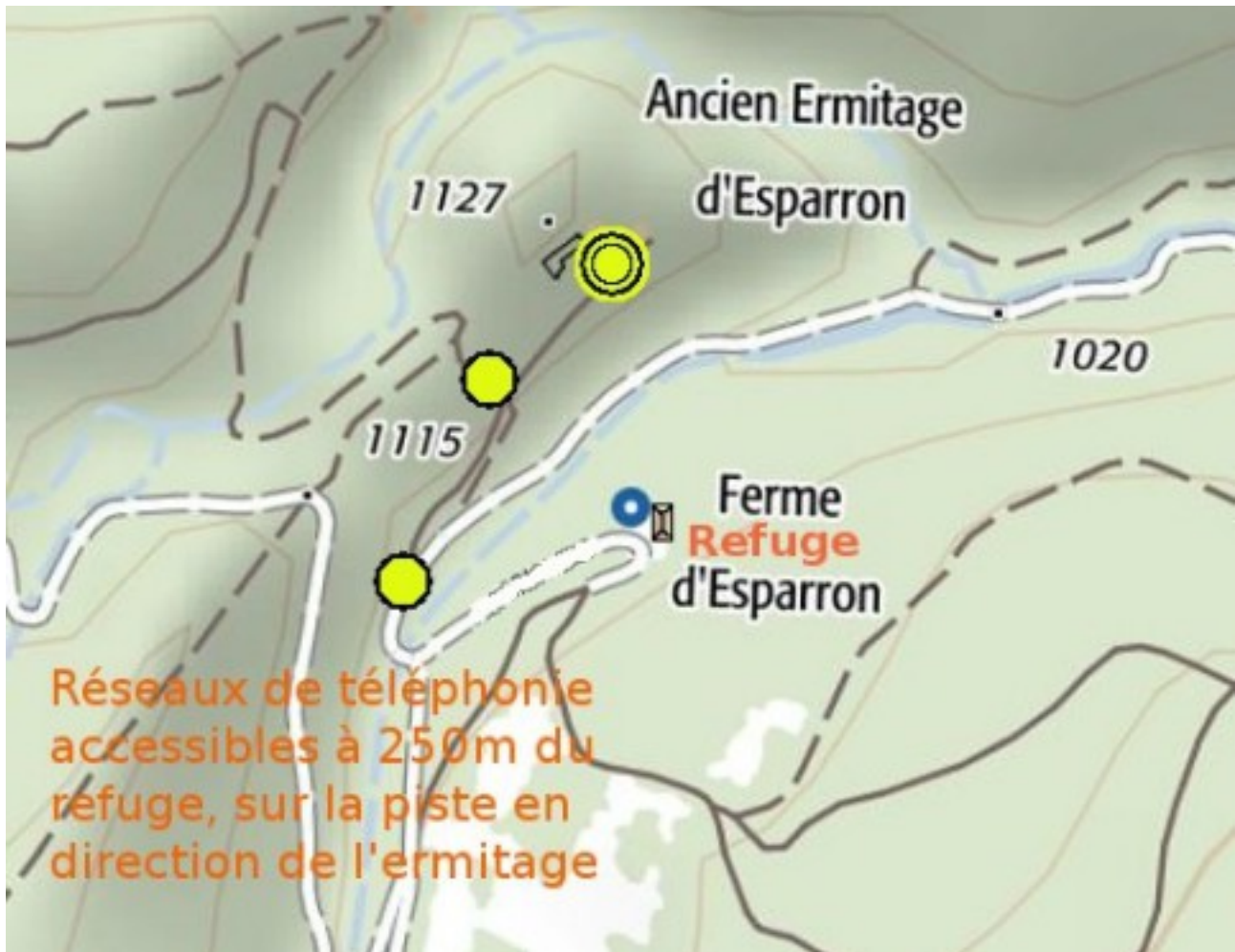
Remettre de la sciure dans la réserve des toilettes sèches si besoin

Fermer les toilettes

Fermer les volets et les portes à clefs.

Si nous ne sommes pas là pour l'état des lieux, envoyer nous un sms à votre départ.





## Consignes de Sécurité

### **Appel des secours :**

#### Le téléphone portable :

L'appel du 112 peut se faire depuis l'accès à l'Emitage d'Esparon : voir les points situés sur le plan "appel/sécurité" (Annexe 2)

#### Radio professionnelle

Les relais secours du GRA sont ceux de l'Obiou, la Moucherolle et du Vercors

### **Détecteurs incendie :**

Le refuge est équipé de détecteurs d'incendie dans chaque pièce.

Des piles sont à votre disposition si nécessaire.

En cas d'audition du signal d'alarme:

- prenez des vêtements chauds
- quittez le local en refermant bien la porte
- rejoignez la sortie sur l'extérieur.

**L'extincteur** ne doit être manipulé qu'en cas d'urgence. Toute utilisation doit être signalée auprès du responsable du refuge.

### **Précautions :**

Ne pas utiliser de groupe électrogène à l'intérieur du refuge, ni rallonge venant de l'extérieur.

Laisser les sorties et issues de secours dégagées pour une éventuelle évacuation d'urgence ou l'intervention des secours.

Respecter l'interdiction de fumer dans le refuge et locaux annexes.

Laisser en place et ne pas endommager le matériel de lutte contre les incendies.

### **Responsabilité :**

L'association "Trièves Nature et Montagne" décline toute responsabilité en cas de vol de matériel ou d'effets personnels entreposés dans le refuge pendant la location, ainsi qu'en cas d'accident suite à l'utilisation de matériel ou de jouets présents dans le refuge. De façon générale, toute personne mineure, à l'intérieur ou à l'extérieur du refuge, est sous la surveillance et la responsabilité de ses parents ou du représentant légal.

**La responsabilité du locataire sera engagée en cas de non respect du règlement intérieur et des consignes énumérées ci-dessus.**

**REFUGE COMMUNAL DE « LA FERME D'ESPARRON »  
38930 LE PERCY  
RÈGLEMENT INTÉRIEUR :**

**CLASSEMENT :**

Refuge de montagne 1er Groupe (Type REF7). Non gardé. Les activités du type R nécessitant une occupation nocturne des locaux ne sont pas autorisées, sauf autorisation du ministère de la jeunesse et des sports.

**CAPACITE :** Le capacité totale est de 29 places. 10 couchages dans le dortoir n°1, 9 couchages dans dortoir n°2 et 10 couchages dans salle commune (*non aménagée pour cette fonction*)

**PROPRETE - NETTOYAGE :** Les locaux devront être parfaitement nettoyés avant votre départ. Du matériel de nettoyage est mis à votre disposition.

**POUBELLES :** Les poubelles seront impérativement emportées avec vous.

**EAU / ELECTRICITE / GAZ:** Le refuge n'est pas alimenté en eau potable et en électricité. Merci d'être vigilant à ce que le gaz soit éteint.

**CHAUFFAGE:** Le refuge est équipé d'un poêle à bois. Le stock de bois devra être reconstitué avant votre départ. Ne pas stocker du bois à proximité direct du poêle. **ATTENTION :** « *Pour votre sécurité, il est interdit de faire sécher près du poêle des chiffons, des torchons, des serviettes et des vêtements* ». **WC:** Le refuge est équipé de toilettes sèches (extérieur). Merci de laisser les lieux propres.

**REGLES DE VIE :** Il est rigoureusement interdit de fumer à l'intérieur du refuge et à proximité direct. Pour le confort et le repos de chacun, merci de respecter le silence à partir de 22h00. **CLEFS :** Merci de verrouiller les portes à votre départ et de penser à déposer les clefs à l'ass.Trièves Nature & montagne.

**CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCENDIE :**

**En cas d'incendie et si vous ne pouvez pas maîtriser le feu, En cas d'audition du signal d'alarme:**

-prenez des vêtements chauds -prenez des vêtements chauds

-quittez le local en refermant bien la porte -quittez le local en refermant bien la porte -rejoignez la sortie sur l'extérieur

-donnez l'alarme -rejoignez la sortie sur l'extérieur -alertez les secours Nota : Dans la fumée, n'hésitez pas à vous baisser.

Au niveau du sol, la fumée est moins dense et la température plus supportable.

La maire,  
Sabine CAMPREDON

